



Communiqué
Lyon, 25 août 2016



**Le mot d'ordre de la 3^{ème} édition des
Journées Nationales d'Action contre
l'Illettrisme, du 5 au 10 septembre 2016 :**

**POUR QUE LE NUMÉRIQUE
PROFITE À TOUS,
MOBILISONS-NOUS
CONTRE L'ILLETTRISME!**

Le 8 septembre est la journée internationale pour l'alphabétisation de l'UNESCO. C'est une occasion unique de mettre en lumière la situation propre à notre pays en organisant, avec ceux qui agissent au quotidien contre l'illettrisme, de nombreuses manifestations locales partout en France.

Dans notre pays en effet, plus de 2.500.000 personnes âgées de 16 à 65 ans sont en situation d'illettrisme après avoir pourtant été scolarisées. Ces personnes ne maîtrisent pas les compétences de base nécessaires en lecture, écriture et calcul pour être autonomes dans des situations simples de leur vie quotidienne : écrire un message, lire le carnet scolaire de leurs enfants, comprendre une notice de médicament, une consigne de travail ou de sécurité, utiliser un distributeur automatique de billets, lire un plan, faire un calcul...

L'illettrisme est un problème encore trop souvent sous-estimé parce qu'invisible et encore trop souvent tabou parce qu'il n'est pas facile d'en parler avec les personnes concernées. Il est synonyme de gêne, de dépendance et parfois de honte. Pourtant des solutions existent et il est possible de réapprendre quel que soit son âge.

Après le succès des deux premières éditions des Journées nationales d'action contre l'illettrisme, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) a décidé de renouveler cette action d'information et de mobilisation.

Pour cette troisième édition, l'ANLCI a choisi comme mot d'ordre : « Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme ». Les écrans sont partout. Ils nous sollicitent, exigent qu'on lise, qu'on écrive, ne serait-ce que quelques mots. Mais ils ne sont pas à la portée de tous. Pour les 2.500.000 personnes qui ne maîtrisent pas ces savoirs essentiels, chaque écran est une barrière qui isole progressivement. Il est donc indispensable d'agir pour que ces personnes ne se retrouvent pas dans de graves difficultés. Lutter contre l'illettrisme numérique c'est d'abord s'engager pour que chacun maîtrise pleinement et solidement la lecture, l'écriture, le calcul.

Le recours au numérique offre par ailleurs de grandes opportunités pour accélérer le recul de l'illettrisme. Il est en effet possible de faire du numérique un allié, un levier puissant qui crée de la motivation pour réapprendre à tout âge. C'est cet enjeu majeur qui sera placé au cœur de l'édition 2016, dans le double objectif de susciter une prise de conscience sur les conséquences concrètes de la digitalisation dans le quotidien des personnes confrontées à l'illettrisme et de faire connaître les solutions qui ont fait leur preuve.

Pilotées par l'ANLCI, les Journées nationales d'action contre l'illettrisme regroupent, sous une bannière commune, près de 200 manifestations locales ayant pour objectif de sensibiliser le grand public sur l'illettrisme et sur les solutions de proximité qui existent : portes ouvertes, expositions, débats, présentations

de productions d'apprenants, concerts, témoignages de personnes sorties de l'illettrisme, d'entreprises, de formateurs, de salariés et bénévoles, projections de films, marches contre l'illettrisme ... partout sur le territoire, en métropole et Outre-mer.

Un temps fort national a été programmé cette année : les **journées du numérique** organisées par l'ANLCI qui accueilleront à Lyon les 6 et 7 septembre 2016 les décideurs et les acteurs engagés dans la lutte contre l'illettrisme numérique.

A cette occasion, plus de 65 grandes organisations de dimension nationale aux sensibilités très diverses signeront la Charte « **Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme** » pour souligner l'urgence d'agir et réaffirmer leur engagement dans prévention et la lutte contre l'illettrisme.

En savoir plus sur :

- la charte « Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme », et ses 65



signataires.

- le temps fort national : [les Journées du Numérique](#) de Lyon les 6 et 7 septembre
- Le programme des [Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme du 5 au 10 septembre 2016](#)

Contact presse :

Virginie Lamontagne, Chargée de communication- 04 37 37 18 61 - virginie.lamontagne@anlci.fr

Agence nationale de lutte contre l'illettrisme – www.anlci.gouv.fr

A propos de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI) :

L'ANLCI est une agence constituée sous la forme d'un groupement d'intérêt public qui assure une mission d'intérêt général. Elle réunit les décideurs et les partenaires de la société civile impliqués dans la prévention et lutte contre l'illettrisme pour leur proposer un cadre de travail commun : elle garantit la mesure de l'illettrisme dans la population (enquêtes nationales conduites en partenariat avec l'INSEE), elle coordonne les actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme au niveau national et régional en réunissant les Préfets de Région, les Recteurs, les Présidents des conseils régionaux et départementaux autour de plans de lutte contre l'illettrisme et elle met à la disposition de tous ceux qui agissent des repères simples, des outils et des guides de bonnes pratiques pour les aider à bâtir des solutions efficaces. L'ANLCI fédère le collectif de 67 grandes organisations de la société civile qui a obtenu le label « Agir ensemble contre l'illettrisme, Grande cause nationale 2013 » décerné par le Premier ministre.